



Mercer, nouveau partenaire de confiance de la FFEC

Boulogne-Billancourt, le 10 octobre 2022 – La Fédération Française des Entreprises de Crèches annonce avoir conclu un partenariat de confiance avec le cabinet de conseil Mercer.

La Fédération Française des Entreprises de Crèches représente 800 entreprises employant 23 000 salariés et gérant 2 300 établissements d'accueil du jeune enfant soit 57 000 places de crèches au 1^{er} janvier 2022.

La Fédération compte désormais parmi ses partenaires de confiance le cabinet Mercer, cabinet de conseil en Ressources Humaines spécialisé dans le courtage et la gestion en assurance santé et prévoyance, qui pourra accompagner les adhérents qui le désirent dans la mise en place de leurs régimes frais de santé et prévoyance pour les cadres et non cadres.

La Fédération a ainsi obtenu, pour ses adhérents, des taux de cotisations préférentiels.

A propos de Mercer :

Mercer, filiale de Marsh McLennan, acteur majeur du conseil en ressources humaines depuis plus de 75 ans, accompagne la transformation des entreprises de toutes tailles pour repenser le monde du travail en modernisant leurs régimes de santé, de prévoyance et de retraite mais aussi en reconsidérant la gestion de leurs talents pour améliorer leur performance et leur bien-être. Cette transformation passe également par la digitalisation des processus, tant pour les fonctions RH que Finance, que Mercer propose en s'appuyant sur la solution Cloud Workday permettant aux organisations de gagner en agilité et en performance. Les directions financières peuvent aussi bénéficier des conseils et solutions technologiques sur-mesure de Mercer pour optimiser leurs stratégies d'investissement.

Aujourd'hui, Mercer compte environ 25 000 collaborateurs – dont plus de 700 en France, répartis sur 12 sites - implantés dans 43 pays, qui aident au quotidien ses clients à construire un avenir plus prometteur dans 130 pays. Plus d'informations : www.mercer.fr

A propos de la FFEC :

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de Crèches réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec 800 entreprises adhérentes représentant 2 300 établissements, soit plus de 57 000 places de crèches en France et employant 23 000 salariés, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées. Dans l'intérêt de l'enfant et pour toujours répondre et surpasser les attentes des parents, la FFEC multiplie les démarches et les initiatives auprès des partenaires institutionnels et publics pour dynamiser la politique sociale du secteur et contribuer à la création et au maintien de structures d'accueil de qualité.